

FORMATION

Mandataire Indépendant en Immobilier

Actions de formation dispensées aux créateurs et repreneurs d'entreprise

OBJECTIF Acquérir les compétences nécessaires à la création et la gestion d'une activité de mandataire / négociateur **en immobilier** et se conformer aux obligations réglementaires de la LOI ALUR.

PUBLIC Tout public

PRÉ-REQUIS Maîtriser les bases de **l'utilisation d'un ordinateur** : savoir rédiger sur clavier pour l'envoi d'e-mails ou traitement de texte.

DURÉE La durée de l'action de formation est estimée à **30 heures**, dont :
- **30 heures** en e-learning à distance

TYPE Formation à distance

PERIODE DE REALISATION 4 semaines maximum à partir du début de formation.

EVALUATION Questionnaires sur plateforme e-learning.

SANCTION Attestation de formation
Actions de formation dispensées aux créateurs et repreneurs d'entreprise

PROGRAMME

Cette action de formation est une action dispensée aux créateurs et repreneurs d'entreprise suivant un format à distance.

Nature des travaux demandés au stagiaire et temps estimé pour les réaliser

Le stagiaire devra réaliser les travaux suivants dans le temps imparti.

	Durée estimée (h)
Créer et gérer son activité dans le secteur Immobilier Introduction Faire un business plan Le créateur 1/2 Le créateur 2/2 Le projet Business Model de votre activité Immobilière Notions complémentaires	11
Le Marketing Immobilier Psychologie de l'achat immobilier Le processus de décision Résumé de la psychologie Marketing Internet de l'immobilier : Introduction Marketing Internet de l'immobilier Partie 1 Marketing Internet de l'immobilier Partie 2	7
Formalités de création d'une micro-entreprise Déclaration de ses recettes et paiement des cotisations	0,75
Rejoindre un réseau de mandataires immobiliers	0,25
La réglementation	4,5

Loi ELAN	0,5
Déontologie et Tracfin	8
Evaluation	-
TOTAL	30h

Au cours de la réalisation de l'action, des supports de cours digitalisés en vidéos seront mis à la disposition du stagiaire, sur une plateforme e-learning accessible à l'url suivant : <https://cours.lecolefrancaise.fr/>

Le suivi de l'exécution de l'action de formation, pour la séquence réalisée à distance, sera effectué au moyen de travaux que le stagiaire devra réaliser sur ordinateur sur la plateforme pédagogique e-learning de **l'ECOLE FRANCAISE**, ou sur des logiciels tiers.

Les exercices et travaux à effectuer par le stagiaire prendront la forme de mises en situation professionnelles permettant de mettre en œuvre les nouvelles compétences dans un cas pratique.

Ces travaux devront être réalisés tout au long de la période de réalisation de l'action de formation. Des preuves de réalisation de ces travaux seront déposées sur la plateforme e-learning de l'organisme de formation sous forme de fichier **au plus tard** 4 semaines après le début de la formation. Ces fichiers de preuve seront évalués en cours ou en fin de formation par l'équipe pédagogique, sans remise de commentaires de correction.

L'organisme avertit le bénéficiaire sur le volume important de ces travaux et le fort investissement personnel demandé pour la partie à distance de cette formation.

Modalités d'assistance du stagiaire lors de la séquence de formation réalisée à distance

1/ Les compétences et les qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation :

Thibault Viguié : Responsable pédagogique de l'Ecole Française. Master ESSCA. Master in Business Administration, Université Corvinus de Budapest.

Guillaume Caillot : Directeur Général de l'Ecole Française, ISC Paris – MBA Management des communications d'entreprises. Ecole de Commerce Européenne - Spécialité Marketing et Communication.

2/ les modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes ;

Pendant toute la durée de la formation, le stagiaire est accompagné via la plateforme e-learning de l'ECOLE FRANCAISE, par e-mail, par téléphone ou via l'application mobile de l'école sur laquelle le stagiaire peut échanger en direct avec son formateur, les autres stagiaires ou l'équipe pédagogique.

Le stagiaire peut contacter l'école au 01 84 20 09 78, du lundi au vendredi de 10 heure à 17 heure ou à l'adresse administration@lecolefrancaise.fr pour toute assistance d'ordre technique ou pédagogique.

3/ les délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action, lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.

Une assistance sera apportée au stagiaire dans un délai de 24h ouvrables après l'envoi d'un e-mail à l'adresse suivante : administration@lecolefrancaise.fr

Moyens pédagogiques et techniques mis à disposition du stagiaire

Dans le cadre de la réalisation de la séquence de la formation réalisée à distance, un accès individuel sera ouvert au nom du stagiaire, sur la plateforme en ligne de l'Ecole Française. Cette plateforme pédagogique, qui prend la forme d'un Learning Management System (L.M.S) accessible au moyen d'une simple connexion internet, regroupe :

1. Les cours : cours en ligne actualisés, cours vidéo ou audio visionables en ligne mais non téléchargeables.
2. Les exercices d'évaluation : réalisation d'études de cas et mises en situation professionnelles.

Evaluation des résultats et modalités de suivi de l'action de formation

- Chaque complétion d'un chapitre (ex: cours vidéo) de la plateforme de formation à distance est enregistrée et conservée dans la base de donnée MySQL de la plateforme. Un rapport nominatif peut être édité à tout moment pour vérifier l'assiduité et la complétion des chapitres, et suivre l'exécution de l'action.

Au cours de la réalisation de la séquence de l'action de formation à distance, les acquis des stagiaires seront évalués grâce à des exercices d'application.

Modalités de sanction de l'action de formation

La formation donne lieu à la remise d'une attestation de formation téléchargeable au format PDF sur la plateforme e-learning de l'école, à la fin de la formation.